



COMMISSION DE SURVEILLANCE
LA PRÉSIDENTE

Madame la Secrétaire générale
Salomé vaillant
UNSA

Paris, le 29 novembre 2021

Madame la Secrétaire générale,

Vous avez souhaité saisir, par mail du 22 novembre dernier, la Présidente et les membres de la Commission de surveillance à propos du projet Ivry 2025 pour nous demander « *de prendre en compte l'impact social et de [nous] opposer à cette décision* ».

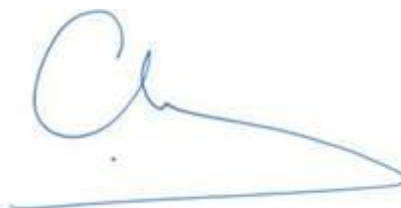
Comme cela a été rappelé lors de la séance plénière de la Commission de surveillance du 24 novembre 2021 où un point sur la stratégie immobilière de la CDC et un échange sur le projet IVRY étaient inscrits à l'ordre du jour, il n'entre pas dans le champ des compétences délibératives de notre instance de statuer sur les projets de déménagements du personnel de l'établissement public.

Il n'est donc en aucun cas en notre pouvoir de nous opposer à semblable projet.

Conscients cependant de l'importance que ce projet revêt pour les personnels, nous avons souhaité qu'il nous soit présenté dans son intégralité. A l'issue de la présentation de la direction générale en séance du 24 novembre, un échange a eu lieu entre les commissaires surveillants présents et la direction générale. Les représentants du personnel siégeant en séance ont fait valoir leur position et le débat a eu lieu.

Nous demeurerons très attentifs au déroulement de ce projet ayant mesuré sa sensibilité pour les équipes et l'étendue et la portée des changements qu'il impliquerait.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Secrétaire générale, l'assurance de notre considération.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line that tapers to a point on the right.

Sophie Errante

Copie : les membres de la Commission de surveillance